



# Conseil municipal de Sceaux sur Huisne

## Séance du 27 juin 2014

Convocation du C.M. : 20/06/2014  
Affichage : 03/07/2014

Le vendredi 27 juin 2014 à 20 heures 30, le conseil municipal de Sceaux sur Huisne, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Denis SCHOEFS, maire

**Étaient présents** : MM. Denis SCHOEFS, Didier LOUVEAU, Melle Marie-Line TISON, MM. Claude LABORDE, Maurice RAYER, Mmes Isabelle CANTY, Julie FONTENEAU, Régine JACQUEMIN, MM. Roger-Jean BÉALAY, Jérémie CANTY, Éric DESCOMBES, Éric LECOMTE, Yannick ROULEAU

**Absents excusés** : Mmes Jocelyne ISSARTIAL, Servanne JAKUBOWSKI

Mmes Jocelyne ISSARTIAL, Servanne JAKUBOWSKI ont donné respectivement procuration de vote à M. Denis SCHOEFS et à Melle Marie-Line TISON

**Secrétaire de séance** : M. Didier LOUVEAU

### ☞ Lotissement communal « Le Chêne Galon »

#### **Point sur l'avancement du dossier**

27 mai : les sondages de sol ont été réalisés par le bureau d'études ICSEO.

16 juin : M. DELATTE, architecte de Sarthe Habitat, a présenté l'esquisse des futurs logements locatifs.

19 juin : le rapport géotechnique a été remis. Une réunion a eu lieu ce même jour entre IRPL, Sarthe Habitat et la commission travaux-urbanisme-environnement pour valider certains points du futur règlement du lotissement.

IRPL interroge ICSEO pour avoir des compléments d'information sur les structures de chaussée.

La commune est en attente de l'estimation corrigée en fonction des données du rapport géotechnique.

4 août à 9h30 : réunion avec IRPL et Sarthe Habitat pour l'élaboration du DCE (dossier de consultation des entreprises).

Le dépôt du permis d'aménager aura lieu semaine 28 (2<sup>ème</sup> semaine de juillet).

### ☞ Réhabilitation de la bibliothèque communale

#### **Point sur l'avancement des travaux**

Les travaux sont démarrés. Les démolitions intérieures sont en cours. Le charpentier interviendra lundi 30/06.

Une demande de devis pour travaux supplémentaires est en cours concernant le démontage du plafond du 1<sup>er</sup> étage (torchis). M. le maire rappelle que les réunions de chantier sont programmées tous les mercredis à 8h45.

#### **Point sur les subventions**

Au titre des CEE (certificats d'économie d'énergie), une aide financière a été attribuée par le groupe TOTAL : 1 694 € pour l'isolation et 150 € pour les ouvertures.

### ☞ Rénovation de l'éclairage public – rues diverses

#### **Préparation du dossier d'appel d'offres (pré-choix du matériel)**

M. le Maire informe le conseil que la commission « travaux » s'est réunie lundi 16 juin pour établir un pré-choix de matériel d'éclairage public à leds. COMATELEC a présenté des luminaires. GHM a également mis à disposition du matériel d'éclairage à leds. La commission a manifesté sa préférence pour les luminaires de type Tecseo de chez Comatelec ou Tilt de chez GHM/Eclatec. Le cahier des charges sera élaboré en conséquence.

M. le Maire présente sur écran le matériel en question..

## **Demande de subvention au titre des fonds de concours 2014 de la CCHS**

M. le Maire propose au Conseil Municipal de présenter un dossier de demande de subvention au titre des fonds de concours 2014 de la communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise

### **Intitulé de l'opération :**

**Rénovation de l'éclairage public – rues diverses : 42 000 € HT**

Considérant les modalités d'attribution des fonds de concours, M. le Maire :

- indique que le montant de fonds de concours sollicité est de **6 300 €**, soit 15 % du montant HT
- rappelle la ligne d'inscription – chapitre 13 – subvention d'investissement,
- mentionne que ce fonds de concours plafonné à 12 500 € ne sera attribué que si l'opération est réalisée dans les conditions suivantes :
  - o adaptation de la règle de l'annualité budgétaire : les fonds de concours 2014 sont attribués pour deux exercices budgétaires,
  - o toute opération bénéficiant d'un fonds de concours devra être commencée au cours du premier exercice budgétaire : les fonds seront perdus si tel n'est pas le cas.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

**émet** un avis favorable,

**autorise** M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise.

En outre, Éric DESCOMBES propose de faire une demande de subvention au titre des CEE (certificats d'économie d'énergie).

## **👉 École Jean Ferrat**

### **Point sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires**

M. le Maire présente le bilan financier des TAP pour l'année scolaire 2013/2014. Le montant des frais engagés est de **6 059 €** (non comprises les dépenses de juin 2014 non facturées : env. 600 €).

Les subventions versées (fonds d'amorçage) sont d'un montant de **3 150 €**.

Le 26 juin, une réunion de travail a eu lieu avec les animateurs (le personnel et les enseignants) pour la préparation des ateliers de la rentrée prochaine sur ¾ h par jour pour 4 jours par semaine. La recherche des animateurs est en cours pour compléter les ateliers (pompiers avec des modules, éveil musical...). Les familles seront informées des nouveaux plannings des ateliers avant le 4 juillet.

### **Compte-rendu du conseil d'école du 17 juin**

Melle Marie-Line TISON, adjointe aux affaires scolaires, expose au conseil que :

#### **A la rentrée**

67 élèves sont inscrits à la rentrée de septembre 2014. Répartition provisoire :

- cycle 1 (PS/MS) : 26 élèves - cycle 2 (GS/CP/CE1) : 25 élèves - cycle 3 (CE2/CM1/CM2) : 16 élèves..

L'équipe enseignante reste en place cette année. Les AVS (auxiliaires de vie scolaire) restent en poste pour s'occuper de 2 élèves en intégration dans la classe maternelle.

Emilie JACOB ne travaillant qu'à 80 % devra être remplacée tous les lundis à compter de la rentrée.

Aurélie FONTAINE est maintenue sur le poste d'ATSEM dans la classe de cycle 2 pour la rentrée scolaire.

Le projet d'école rédigé par l'équipe enseignante pour 4 ans de 2012 à 2016 répond aux besoins pédagogiques et éducatifs des élèves.

Bilan des projets de l'année écoulée :

En cycle 1, l'équitation, en cycle 2 : la correspondance scolaire, en cycle 3 : la semaine des mathématiques, la vie dans l'eau. Le projet sportif : le hockey ainsi que l'aménagement de la cour.

Pour l'année scolaire 2014 – 2015, l'équipe enseignante prévoit un projet annuel « autour du monde » (découverte des différents continents et des cultures), un projet sportif : escrime au cycle 3, un journal scolaire, et l'activité « piscine » en période 4.

Dimanche 29 juin, a lieu la kermesse de l'école : un spectacle se tiendra à 15h00 à la salle des fêtes avec une vente de photos de l'année. Les jeux se dérouleront à l'extérieur.

Informations diverses : des agréments en escalades et piscine pour les cycles 2 et 3 s'avèrent nécessaires. Les stages de remise à niveau CM1/CM2 sont maintenus en juillet et août. L'aide personnalisée est reconduite l'année prochaine de 8h20 à 8h50. L'équipement demandé pour la rentrée est le suivant :

des vélos, une sonorisation pour toutes les associations de la commune, un caméscope numérique.

Les TAP (temps d'activités périscolaires) seront reconduits à la rentrée prochaine chaque jour de 15h45 à 16h30.

## ☞ Aménagement du stationnement à la gare de Sceaux-Boëssé

### Participation financière de la commune

M. le Maire donne lecture de la lettre de M. le Maire de Boëssé le Sec exposant l'aménagement du stationnement à la gare de Sceaux-Boëssé et le coût de cette opération de 44 310 € faisant l'objet d'une seule subvention (fonds de concours de la CCHS de 6 645 €).

Il présente au conseil sur écran le plan de cet aménagement.

Il rappelle que les crédits nécessaires à cette participation financière sont inscrits au BP 2014 – opération n° 79 – art. 2041413 pour la somme de 10 000 €.

Considérant que la gare dessert les communes de Sceaux et Boëssé

Considérant qu'il y a lieu de favoriser les déplacements par rail des habitants de nos deux communes

Considérant qu'il y a lieu de sécuriser le stationnement des véhicules en bordure des voies départementales 85 et 97.

Conformément à l'inscription budgétaire, M. le Maire demande au conseil de bien vouloir accorder une participation financière de 10 000 € aux travaux d'aménagement réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Boëssé le Sec.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

**décide** de participer à hauteur de 10 000 € à l'aménagement du stationnement à la gare de Sceaux-Boëssé,  
**autorise** M. le Maire à verser ladite somme à la commune de Boëssé le Sec.

## ☞ Droit de préemption urbain

### Vente d'un immeuble situé 37 rue Saint Eloi

M. le Maire informe le conseil de la vente de l'immeuble situé 37 rue Saint Eloi appartenant aux Consorts CORMIER.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

**décide** de ne pas préempter pour cet immeuble

## ☞ Jurés d'assises 2014

### Information sur l'établissement de la liste annuelle des jurés

M. le Maire informe le conseil des dispositions relatives aux jurys d'assises : il y a donc lieu de procéder au tirage au sort de 6 personnes figurant sur la liste électorale des 3 communes : Duneau, Boëssé le Sec et Sceaux sur Huisne, en vue de l'établissement de la liste préparatoire à la liste annuelle de 2015. (Chaque maire procède au tirage au sort d'une commune puis d'une page et enfin, d'une ligne de la liste électorale).

Le tirage au sort a eu lieu le 10 juin en mairie de Sceaux.

## ☞ Syndicat d'eau de Dollon

### Présentation du rapport annuel 2013

M. le Maire présente le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité de l'eau. Le document est à la disposition du public.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

**prend acte** du rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité de l'eau.

## ☞ Pays du Perche Sarthois

### Information suite à l'installation du comité syndical

M. le Maire informe le conseil que suite à l'installation du comité syndical du Pays du Perche Sarthois, M. du Luart est reconduit comme Président.

Une journée de découverte du Perche Sarthois est organisée prochainement. Il donne lecture du programme qui fait mention d'un rendez-vous de départ à Vibraye mardi 8 juillet à 9h.

## ☞ SMIRGEOMES

### Information suite à l'installation du conseil municipal

M. le Maire rappelle que la commune est représentée au SMIRGEOMES par 2 délégués : M. Jérémie CANTY, délégué titulaire et M. Maurice RAYER, délégué suppléant.

M. Jérémie CANTY informe le conseil que l'installation du conseil syndical a eu lieu le 23 mai 2014 à Bouloire.

Il explique les nouvelles règles et actualités des collectes : la collecte des ordures ménagères est envisagée dès avril 2015 tous les 15 jours pour les particuliers et chaque semaine pour les commerçants. Le conseil aura à se prononcer prochainement sur ce point.

## ☞ Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise

### Convention pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

M. le Maire informe le conseil que la loi Allur met fin de la mise à disposition de la DDT pour l'instruction des actes d'urbanisme des communes dotées d'un POS ou d'un PLU au 1<sup>er</sup> juillet 2015. Les prestations sont gratuites. Ce seront les communautés de communes qui instruiront les dossiers. La Communauté de Communes du Pays de l'Huisne Sarthoise propose de prendre cette nouvelle compétence dès le mois d'octobre 2014.

M. le maire expose les termes du projet de convention entre les deux parties

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

**adopte** la modification des statuts de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise selon les termes précités et ce, conformément aux dispositions de l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**autorise** M le Maire à signer la convention correspondante avec la Communauté de communes dès que cette modification statutaire sera effective, **avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> juillet 2015.**

### Composition des commissions

M. le Maire liste les noms des élus de Sceaux sur Huisne au sein des commissions du conseil communautaire du 10 juin 2014 :

- Commission des finances : Régine JACQUEMIN
- Commission du développement économique et de l'emploi : Denis SCHOEFS
- Commission du développement territorial de l'urbanisme et de l'habitat : Denis SCHOEFS
- Commission des déchets et de l'assainissement non collectif : Éric DESCOMBES

### Challenge sportif communautaire

Didier LOUVEAU donne lecture du courrier de M. le Maire de Tuffé qui relance le challenge sportif le 28 septembre afin de former des équipes de joueurs de basket-ball de 5 à 10 joueurs mixtes et ce, avant le 4 juillet. Didier LOUVEAU est chargé de former l'équipe scelléenne.

## ☞ Information

**La commémoration du 21 juin** est mise en ligne sur le site internet de la commune.

**Personnel communal** : Mme Christine BIZIEUX, agent communal, est en arrêt de maladie jusqu'au 4 juillet.

**Subventions** : La subvention européenne FEADER de 50 000€ est encaissée.

**Affaire Sarthe Lotissement** : le dossier de défense de la commune est déposé par l'avocat.

**Défaut de permis de construire chemin de la Tuilerie** : 2 chalets ont été construits sans demande de permis de construire dans la zone A de notre PLU (Zone réservée à l'activité agricole) donc non constructible. La procédure pour démontage des chalets est en cours.

## ☞ Manifestations

- Samedi 28/06 à 14h45 : course cycliste de la CCHS
- Dimanche 29/06 à 13h30 : kermesse de l'école organisée par l'Amicale des parents
- Samedi 5/07 : comice agricole cantonal au Luart
- Samedi 12/07 : retraite aux flambeaux, bal et feu d'artifice organisés par l'association « Culture et Jumelage » et la municipalité
- Vendredi 5/09 : loto organisé par l'Amicale des parents
- Dimanche 7/09 : bric à brac organisé par l'association « Culture et Jumelage »

- Dimanche 14/9 : congrès cantonal des anciens combattants à Sceaux (Inauguration du monument au souvenir)

## 👉 Questions diverses

- Isabelle CANTY alerte sur les véhicules « tampon » notamment sur le parking rue de l'Ecole. M. le maire informe qu'actuellement 3 véhicules sont concernés. Les démarches sont en cours. M. le maire indique la nécessité d'avoir une fourrière automobile communautaire.
- Régine JACQUEMIN signale le manque de signalisation des toilettes publiques.

## 👉 Agenda du maire et des adjoints

Réunion des adjoints le mercredi

- Les mercredis à 8h45 : réunions de chantier à la bibliothèque
- Vendredi 4/07 : inauguration de l'école de Cherreau
- Samedi 5/07 à 10h45 : inauguration du comice cantonal au Luart
- Lundi 7/07 à 17h30 : bilan de l'emploi du personnel communautaire à la CCHS
- Lundi 4/08 à 9h30 : réunion de travail pour le lotissement
- Samedi 23 août : 2 mariages

**Prochaine réunion de conseil : vendredi 29 août 2014 à 20h30**

**La séance est levée à 23h00**